CONDITIONS DE SERVICE – ESPACE CHIEN INC.

Nom du propriétaire : _____

Adresse : _____

Téléphone domicile : _____ Cellulaire : _____

Autorisé(e) au dossier : _____ Téléphone: _____

Autorisé(e) au dossier : _____ Téléphone: _____

Contact en cas d'urgence : _____ Téléphone: _____

Nom du / des chien(s) et race(s) :_____

Article 1 : Impératifs biologiques

Espace Chien inc. s'engage à satisfaire aux besoins essentiels d'ordre physique et physiologique de votre animal pendant son séjour.

A) Alimentation

Le client devra s'assurer que la nourriture fournie est en quantité suffisante pour le séjour, sinon le client s'engage à débourser les frais d'achat du sac qu'Espace Chien inc. fournira à l'animal. Si le chien a des allergies, le client s'engage à en aviser Espace Chien inc. et à fournir des gâteries spécifiques.

B) Soins spécifiques

Le client s'engage à aviser Espace Chien inc. des éventuels problèmes de santé ou traitements vétérinaires propres à son animal. Si des médicaments doivent être administrés au chien durant le séjour, le client doit fournir la prescription du vétérinaire ainsi que des outils adaptés pour administrer le médicament (gâterie, nourriture, seringue, etc.). Le client est responsable du traitement parasitaire de son animal et garantit que son chien est absent de puces ou de parasites. Dans le cas où le personnel d'Espace Chien inc. détecterait des puces/parasites sur l'animal, le client s'engage à débourser des frais minimaux de 100$ pour le traitement et la désinfection des lieux et animaux présents.

C) Maladies et accidents

Un chien souffrant de diarrhée, de vomissement, de fièvre, de toux, d'une maladie de peau ou d'un quelconque problème de santé possiblement contagieux se verra refuser l'entrée chez Espace Chien inc. Le chien déjà sur les lieux qui démontre des signes de la toux (éternuements, écoulements nasaux, toux) ou tout autre symptôme de maladie sera isolé et il aura la possibilité de faire des sorties et périodes de jeu individuelles avec un éducateur. Il pourrait être également hébergé chez le vétérinaire pour éviter la contagion chez Espace Chien inc. (frais de déplacement et du vétérinaire à la charge du client) selon le cas.

Durant le séjour, le client autorise Espace Chien inc. à accéder au dossier médical de son animal ainsi que de consulter un vétérinaire au besoin. En cas de maladie ou blessure survenant durant le séjour, le client autorise Espace Chien inc. à procéder aux soins ou procédures estimés nécessaires par le vétérinaire consulté. Les frais découlant de ces soins ou procédures devront être remboursés par le propriétaire sur présentation des justificatifs émanant du vétérinaire ainsi qu'un

frais de transport de 60,00$ par accompagnement chez le vétérinaire. En cas de maladie et/ou accident lors de son séjour, si mon chien consulte un vétérinaire :

☐ Effectuer seulement les examens ou interventions de base jugées nécessaires à la survie et au soulagement de la douleur par le vétérinaire pour un maximum de _____$ taxes incluses.
☐ Effectuer toutes les interventions/examens supplémentaires (examens approfondis, chirurgies, traitements spécifiques, etc.) recommandés par le vétérinaire pour un maximum de _____$ taxes incluses.

D) Vaccins / Toux de chenil

Le client s'engage à fournir à Espace Chien inc. le carnet de santé complet du chien lors de chaque séjour. Le chien en garderie ou en pension doit avoir ses vaccins à jour (ou preuve de titrage équivalente), incluant le vaccin contre la toux de chenil et de respecter la période d'attente de 5 jours suite à l'administration de chaque vaccin si le vaccin précédent n'était plus effectif. Si le chien ne peut recevoir un ou plusieurs vaccins pour une raison médicale, une justification du vétérinaire traitant doit être fournie et approuvée par Espace Chien inc. avant l'admission de l'animal. Veuillez noter qu'il est possible que votre chien développe ou contracte la toux même s'il est vacciné. Espace Chien inc. n'est pas responsable du suivi médical ni des conséquences de la toux ou de toute autre maladie contagieuse ou non, chez les pensionnaires.

Article 2 : Comportement

A) Contact avec autres chiens

La santé et la sécurité de votre animal sont de la première importance pour Espace Chien inc. S'assurer que votre chien soit en sécurité est notre première responsabilité et nous la prenons très au sérieux. Pour assurer la sécurité des chiens sous notre garde, nous employons uniquement des éducateurs canins diplômés. Néanmoins, le chien étant un animal imprévisible, il existe toujours un risque de blessure, maladie ou décès lorsque plusieurs chiens se trouvent dans le même environnement.

Comprenant les risques encourus, j'autorise Espace Chien inc. à mettre mon chien en contact avec d'autres chiens et je ne tiendrai pas Espace Chien inc. responsable de toutes blessures, maladies ou décès de mon animal. ☐ Oui, je désire que mon chien joue en groupe

Comprenant les risques encourus, je refuse que mon chien soit en contact avec d'autres chiens. Je comprends que l'absence de contact avec d'autres chiens réduit en partie mais non en totalité les risques de maladie, blessure ou décès de mon animal, je ne tiendrai pas Espace Chien inc. responsable de toutes blessures, maladies ou décès de mon animal. ☐ Non, je préfère que mon chien ne joue pas en groupe

B) Agressivité ou comportement inadéquat

Même si le client détermine que son chien est apte à jouer en groupe, Espace Chien inc. se réserve le droit de prendre le temps d'évaluer le chien avant l'introduction à un autre chien. Espace Chien inc. se réserve également le droit et d'exclure l'animal du groupe de jeu à tout moment si l'animal démontre des comportements agressifs ou inadéquats lors de ses interactions avec les autres chiens ou envers les humains. Son temps de liberté sera réduit et il aura la possibilité de faire des sorties et périodes de jeu individuelles.

Espace Chien inc. doit être avisé de tout comportement agressif (envers les humains et autres chiens) connu chez le chien et se réserve le droit de ne pas accepter un chien agressif. Si pendant son séjour le chien démontre des comportements agressifs envers les humains, par mesure de sécurité le personnel d'Espace Chien inc. ne manipulera pas le chien. Il sera en enclos et sera récupéré de son enclos par son propriétaire au retour. Des frais de 25,00$/ nuit seront ajoutés au frais de pension pour lui accorder un 2e enclos (pour fins d'entretien).

C) Stérilisation

Un chien non-stérilisé, mâle ou femelle, peut voir son temps de jeu en groupe réduit si des enjeux dus à la fertilité de l'animal (chaleurs, risque de reproduction, comportement inadéquat, etc.) sont présents. Aussi, si l'animal n'est pas propre

ou fait du marquage urinaire, son temps de liberté, intérieur et/ou extérieur selon le cas, pourrait être réduit.

Article 3 : Responsabilité

Le client est responsable des faits et gestes de son animal, des dommages matériels et corporels, humains et/ou canins qu'il pourrait causer. Le client libère donc Espace Chien inc. de toute responsabilité due à la conduite et/ou aux actions de l'animal. Veuillez noter qu'Espace Chien inc. pourrait vous demander une pièce d'identité à tout moment lors de la récupération de l'animal suite à un séjour.

Article 4 : Retard

Si l'animal ne peut être repris à la fin de la journée, le client s'engage à en aviser Espace Chien inc. le plus rapidement possible. Après la fermeture d'Espace Chien inc. le chien non-récupéré sera automatiquement placé en pension pour la nuit et il sera possible de le récupérer le lendemain.

Si le chien n'est pas récupéré 10 jours après la date prévue du départ et que le client n'a pas signifié son intention de reprendre son chien, le chien devient possession d'Espace Chien inc. Le chien sera placé en adoption et tous les suppléments (séjour, nourriture, soins et procédures vétérinaires, adoption dans un refuge éthique) seront à la charge du client.

Article 5 : Photo/ Vidéo

Le propriétaire de l'animal accepte qu'Espace Chien inc. prenne des photos et/ou vidéos de l'animal et accepte que ces photos et/ou vidéos soient utilisées pour des fins publicitaires ou de formation.

Article 6 : Bain et hygiène

Le client est conscient que son chien pourrait se salir durant son séjour chez Espace Chien inc. Si son chien se souille particulièrement (ex. se roule dans ses excréments, malpropre en enclos, etc.) un bain sera donné à l'animal aux frais du propriétaire.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS ET ACCEPTE TOUTES LES MODALITÉS ET TOUS LES RÉGLEMENTS.

EN FOI DE QUOI J'AI SIGNÉ À _____LE _____ 201____

Nom (en lettres moulées) : _____

Signature du client:_____